

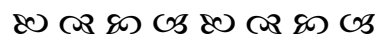
## COMMUNE DE CHEVAGNY LES CHEVRIÈRES

Le 7 février 2022, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Philippe COMMERÇON, Maire.

Présents : MM. Philippe COMMERÇON, Christian PERRAUD, Michel ANDRÉ, Laurent CLÉMENT-ROBIN, Fabrice ANDRÉ, Éric GIROUX, Serge MAITRE, Thierry MENNETRIER, et Mmes Véronique CHARLOT, Muriel DERRUAZ, Margarita MARTIN DELGADO et Sophie PICOD.

Absents excusés : M. Stephan OLCZAK qui a donné pouvoir à M. Thierry MENNETRIER et Mme Laurence ROI qui a donné pouvoir à Mme Sophie PICOD.

Secrétaire de séance : Mme Muriel DERRUAZ.



Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2022.

### **DÉLIBÉRATION N° 06-22 : DEMANDE EXCEPTIONNELLE D'AIDE AU FINANCEMENT D'UN VOYAGE SCOLAIRE, FAITE PAR LE SOU DES ÉCOLES**

M. le Maire donne lecture du courrier d'une demande exceptionnelle d'aide au financement d'un voyage scolaire, faite par le Sou des écoles de CHEVAGNY.

Mme DERRUAZ explique de façon détaillée les projets de sorties scolaires pour les élèves de l'école de CHEVAGNY, sur la fin d'année scolaire 2021-2022.

Considérant le coût conséquent de ces projets profitant à l'ensemble des élèves de l'école, et au regard des difficultés rencontrées par l'association dans l'organisation de manifestations compte tenu des contraintes liées à la pandémie de Covid 19, le Conseil Municipal admet le bien-fondé de la demande.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE de participer aux frais de transport des sorties scolaires, à hauteur de 2 000 € TTC.

DIT que cette dépense sera inscrite au budget communal 2022.

### **RETOUR DES TRAVAUX DES COMMISSIONS SUR LES PROJETS DE L'ANNÉE**

**2022**

#### - Commission Voirie – Cimetière

##### - Cimetière :

M. PERRAUD indique qu'à ce jour, il reste 2 places pour le columbarium existant. Après étude, il s'avère qu'il n'est pas possible de rehausser d'un troisième étage. La construction d'un nouveau columbarium doté de 4 alvéoles dans un premier temps est donc nécessaire.

##### - Voirie :

M. CLÉMENT-ROBIN fait un point sur les différents panneaux de signalisation manquants ou à changer :

- 1 panneau d'entrée de village à remplacer sur la Route d'Hurigny,

- 1 panneau d'entrée de village à installer sur le Chemin du Gros Mont,

- 1 panneau de rue « Impasse des Rochettes » à installer à son intersection avec le Chemin des Essards,
- le panneau stop du parking de la Mairie est à remplacer,
- le panneau stop ainsi que le marquage au sol de la Rue des Portes Jacques avec la Route de Verzé est à déplacer suite à la visite des services de la DRI.
- Des travaux de réfection de voirie sur la partie basse de la Rue des Portes Jacques (intersection chemin de Montagny et route de Verzé) sont à prévoir, dès lors que les travaux de construction sur la propriété Sangoy seront achevés.

- Commission des Bâtiments - Espaces Communaux

M. ANDRÉ M. fait un retour des différents projets réfléchis par la commission :

- City stade

Remplacement du revêtement de sol car le gazon synthétique est très endommagé : un devis pour un montant de 9 931 € a été établi et un budget supplémentaire d'environ 3 000 € est à prévoir pour dépose et recyclage de l'ancien revêtement, si cela n'est pas réalisable en régie.

- Emplacement ancien monument aux morts

Un aménagement est prévu avec notamment l'édification d'un muret de pierres, des lettrages indiquant la bienvenue dans la commune ainsi qu'une végétalisation de cet espace. Il sera fait appel à des professionnels (architecte, paysagiste) qui seront chargés de faire une proposition d'aménagement avec esquisse à l'appui.

- Aménagement extérieur du terrain de la salle des fêtes

Un projet d'aménagement est présenté en séance qui comprend notamment la réalisation d'un espace non bitumé pouvant faire office de parking supplémentaire, ainsi que la création d'un jardin paysager (haie, plantations d'arbres de diverses essences) avec l'implantation de quelques bancs.

Un devis pour environ 3 000 € HT pour la fourniture et la plantation d'arbres a été établi (muriers et érables), opération qui pourra bénéficier d'une aide du Département par le biais d'un dispositif dénommé « Chèque-arbre 71 ».

- Illuminations de Noël

De nouvelles décorations de Noël (guirlandes et sapin lumineux) seront acquises afin de remplacer et compléter celles existantes.

- Parc de la Griotte

M. ANDRÉ F. propose la création d'un parcours santé – fitness avec l'acquisition et l'implantation de quelques modules et équipements sur la partie Est du site. Un chiffrage de l'opération est demandé.

- Vidéoprotection

Deux caméras supplémentaires, dont une à lecture automatique de plaques d'immatriculation seront positionnées à l'entrée nord du village au niveau des intersections rue du Château / rue du Bois Sec / chemin du Gros Mont / route d'Hurigny. Un devis pour un montant de 3826 € HT a été établi.

- Commission Salles – Manifestations et relations avec Associations

Mmes PICOD et MARTIN-DELGADO exposent les projets listés par la commission :

- Projet fête d'été

Des réunions se sont tenues avec les associations pour l'organisation de cette journée de convivialité qui se tiendra sur le site de l'Espace d'Arène, le 9 juillet prochain. Le déroulement ainsi que la mise en œuvre pratique de cette manifestation sont à finaliser (jeux, apéritif, concert, repas froid avec réservation, animation à la tombée de la nuit). Une enveloppe budgétaire sera à prévoir afin de soutenir cette action.

- Concours photos

Le vernissage aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> avril avec la remise du prix du jury

L'exposition des photos du concours ainsi que celles d'un photographe renommé se déroulera les 2 et 3 avril, à la salle des fêtes, concomitamment avec la marche des biquettes ;

La remise des prix du public clôturera l'exposition le dimanche 3 avril à 17h.

- Autres projets à l'étude

Soirée Gospel en novembre/décembre.

Concours illuminations et fleurissement des maisons du village

Organisation d'une manifestation lors du début des illuminations du village

- Commission Communication

Mme DERRUAZ fait part au Conseil Municipal d'un projet d'installation d'un panneau d'informations électronique, à l'entrée sud du village, au niveau du site de l'ancien monument aux morts.

Après débats, par 6 voix pour, 3 voix contre et 5 abstentions, le Conseil valide ce projet et demande des précisions complémentaires sur les modalités de location d'un tel équipement ainsi qu'un chiffrage.

- Commission École

Mme DERRUAZ indique qu'il n'y a pas de projets d'investissement identifiés cette année concernant l'école. Seule une demande d'achat de mobilier (bibliothèque) a été transmise par la directrice.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Infos**

- Afin de pouvoir assurer le mur d'enceinte du cimetière contre tout risque de dégradation naturelle ou accidentelle, il est indispensable d'édifier un bâtiment dans l'enceinte de celui-ci. Après renseignement pris auprès de la société d'assurance (SMACL), la construction d'un simple abri d'une surface couverte de 4 m<sup>2</sup> suffit à remplir les conditions.

La commission « bâtiments-espaces communaux » est chargée de prévoir l'implantation et la réalisation de ce projet.

- Une opération visant à embellir le poste EDF de l'intersection de la rue du Château et de la rue du Bois Sec du village est envisagée. Un contact a été pris avec le Lycée René Cassin de Mâcon et une classe de 1<sup>ère</sup> serait prête à s'investir sur ce projet sur la fin de l'année scolaire ou en début de la suivante.

- Face à l'envolée actuelle des prix de l'électricité et au vu des perspectives dans ce domaine, la commune souhaite s'engager sur des projets visant à amoindrir les répercussions attendues en termes de facture énergétique. M. PERRAUD fait un retour sur la rencontre en mairie du 14 janvier avec M. PETIT du SYDESL au cours de laquelle ont été évoquées différentes pistes relatives à cette problématique, notamment l'implantation de poses de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux. Un retour est attendu prochainement qui sera exposé au Conseil Municipal.

- M. le Maire demande à ce que les chiffrages des projets retenus en séance parviennent en Mairie le plus rapidement possible et en tout état de cause avant le 7 mars prochain, date de la prochaine réunion de la commission finances.

**La prochaine réunion est prévue le lundi 14 mars 2022 à 20 h.**